



Cotisations syndicales Cotisations et CoGiTiel

La crise sanitaire sans précédent que nous traversons aujourd'hui bouscule nos vies, personnelles, professionnelles et syndicales. Confinement, dé-confinement, ce qui prime par-dessus tout c'est l'humain. Bien avant le 11 mai, mais plus encore depuis, des voix clament la nécessité de relancer l'économie, de se retrouser les manches, de mettre les bouchées doubles ; ces mêmes voix montent au créneau pour demander l'abrogation des 35h, la diminution des congés, etc. Gouvernement et patronat accélèrent leurs actions pour remettre en cause nos acquis.

Mais pour que « le jour d'après » ne soit pas comme avant, et pour imposer nos choix pour un autre monde au service de l'humain, il faudra être prêt.

Prêt à rencontrer les agents pour faire un bilan de la crise et élaborer et porter les revendications. Prêt à l'action.

Pour cela, il faut des moyens financiers pour lancer toutes nos forces dans le bras de fer qui va s'engager.

Durant la période de confinement, nous avons pris du retard dans les versements 2018 et 2019, mais aussi pour l'appel des cotisations 2020. Cette situation met en difficulté le syndicat national qui, malgré le ralentissement de l'activité, a du faire face à des dépenses incompressibles. Elle met en danger également les autres structures de la CGT, et plus particulièrement les structures territoriales qui ont des charges et des salaires à payer.

Les versements : nous devons y porter une attention toute particulière afin de réduire les impacts négatifs de nos retards sur notre fonctionnement et sur la situation financière des structures, très fragilisées dans la période.

L'ANNÉE 2018 n'est pas encore clôturée, pour les sections qui n'auraient pas soldé il est encore temps de faire un dernier versement.

Pour 2019, nous sommes 9 059 syndiqué.e.s, nous étions 9 800 en 2018. Une somme considérable a été collectée, mais non encore reversée (+ de 100 000 € source CoGiTiel) malgré nos difficultés de fonctionnement liées à la crise sanitaire, des versements rapides seraient bienvenus.

À cette fin et au regard des difficultés que rencontre le courrier postal, il serait préférable de procéder **par virement bancaire sur le compte versement du syndicat (merci d'indiquer le nom du donneur d'ordre section) :**

IBAN FR76 4255 9100 0008 0191 0761 214

Relevé d'Identité Bancaire

code étab. code guichet n° de compte clé RIB domiciliation

42559 10000 08019107612 14 GROUPE CREDIT COOPERATIF

BIC : CCOPFRPPXXX

POUR 2020, les mobilisations en début d'année et la crise sanitaire que nous traversons nous ont fait prendre un retard conséquent pour la rentrée des cotisations. Le dé-confinement et les mesures sanitaires ne nous permettent pas une collecte des cotisations dans de bonnes conditions.

Néanmoins, il convient de relancer le plus rapidement possible par mail, courrier ou communication téléphonique. Pour les sections qui auraient déjà collecté, un reversement rapide par virement doit être envisagé.

ANNÉE COMPTABLE 2019 :

Pour la certification, il faudrait avoir une situation au 31 décembre 2019. Un certain nombre de sections ne nous ont pas fait remonter leur tableur pour les raisons que l'on connaît.

Ces sections, qui n'ont pas encore le tableur 2020, peuvent continuer à servir celui de 2019. Le découpage sera fait plus tard, avec la vérification des pièces justificatives, par Aline Abecassis et Alain Kac.

Il leur est donc demandé de faire remonter le tableur dans l'état actuel à Alain Kac, membre de la CFC nationale (kac.alain@gmail.com).

COTISATIONS

Avant de reverser il faut collecter au CoGiTiel, qui encore aujourd'hui, nécessite d'utiliser Internet Explorer. Or, vous le savez, ces connexions via le réseau intranet DGFIP sont bloquées depuis la mise en place par la DG de la migration WINDOWS 10 (cf. nos mails d'informations du début d'année).

Avec le dé-confinement nous avons repris contact avec les services dédiés de la DG et voici où nous en sommes aujourd'hui concernant cette impossibilité de connexion.

La DG espérait pouvoir terminer la migration W10 pour la fin mars -1ère quinzaine d'avril, mais c'était sans compter sur le covid-19 et le confinement.

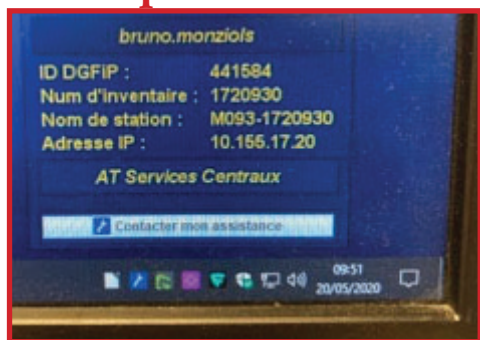
De fait les travaux de migration reprennent progressivement mais ne seront pas terminés avant plusieurs semaines et peut-être pas avant septembre.

En réponse à notre demande, la DG nous propose un déblocage (de dépannage) ciblé des appareils DGFIP (portables ou fixes) sur lesquels vous aviez l'habitude de faire vos travaux sur la cotisation syndicale (création, modification, collecte...).

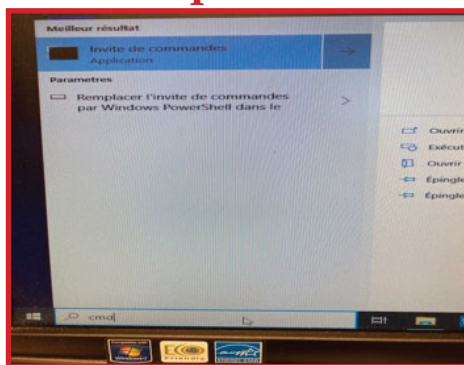
A cette fin nous devons communiquer à notre interlocuteur DG les adresses IP des appareils concernés. Cette liste, bien que non calibrée, ne peut être pour autant trop longue et doit concerner en priorité les camarades qui n'ont pas pu trouver de solution alternative (ordi perso hors réseau DGFIP par exemple).

- Si vous êtes dans cette situation, merci de nous adresser rapidement sur p.fusil@cgt.fr et/ou cgttdgfiporga@gmail.com, l'adresse IP de l'ordinateur que vous utiliserez pour la mise à jour de vos tableaux de collectes des cotisations.
- Si vous ignorez l'adresse IP de l'appareil, voici comment le retrouver :
- Sur votre écran en bas à droite :
- Sinon : inscrire cmd dans la fenêtre de recherche windows et ensuite écrire ipconfig/all.

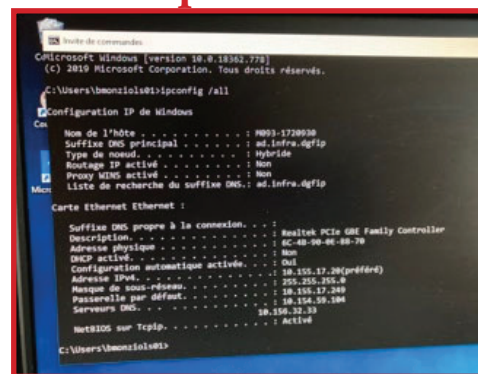
étape 1



étape 2



étape 3



Prenez soin de vous

Bruno Monziols : Responsable de la Politique financière,
Pascal Fusil : Responsable Orga, Vie Syndicale et Cogitiel

Pour le pôle Orga Vie Syndicale et Cogitiel orgacgttdgfip@gmail.com

☛ Pascal FUSIL 01 55 82 80 78 / 06 31 65 21 25 p.fusil@cgt.fr

☛ Philippe GUILLERET 01 55 82 80 79 phillipeguilleret@gmail.com

☛ Laurent VOGLER 01.55.82.80.87 laurent.vogler45@gmail.com

Pour le pôle Politique Financière ☛ Bruno MONZIOLS 01 55 82 80 94 b.monziols@cgt.fr

Pour les tableurs : ☛ Aline ABECASSIS 01 55 82 80 81 aline.abecassis@dgfip.finances.gouv.fr